

Galerie d'art à vocation pédagogique



Espace d'exposition et lieu de rencontres
avec des œuvres d'art au collège et au lycée



Renforcer l'éducation artistique et culturelle est une des priorités du projet académique 2018/2022 dans son ambition « insertion ». Permettre à chaque élève de découvrir des œuvres et des auteurs au cœur même de l'École dans un espace dédié participe de cet objectif.

La galerie d'art au sein des établissements scolaires accompagne la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle et doit permettre de conjuguer au mieux ses trois piliers : les rencontres, la pratique et l'appropriation de connaissances. Elle sert d'appui à tous les projets interdisciplinaires. Elle est donc un outil incontournable pour l'élaboration des projets proposés dans le cadre des dispositifs mis en place sur son territoire.

Ce livret permet d'accompagner les projets de développement des galeries d'art sous la responsabilité des chefs d'établissement et propose un certain nombre de ressources essentielles à son déploiement et à son rayonnement.

William Marois

Recteur de la région académique Pays de la Loire et de l'académie de Nantes
Chancelier des universités

Je m'associe au Rectorat pour le lancement du dispositif en Pays de la Loire qui permettra à chaque collégien ou lycéen d'être en contact avec des œuvres d'aujourd'hui. In Situ réseau de galeries a l'ambition d'essaimer dans chaque établissement scolaire une diffusion et une médiation adaptée pour que chaque individu présent dans ces lieux d'enseignement puisse avoir accès en proximité avec la création d'aujourd'hui.

Cette mise en œuvre nécessite différentes phases depuis la réflexion des enseignants et des artistes sur des outils de diffusion, et, de manière plus pragmatique sur les conditions matérielles de l'accueil des œuvres dans de bonnes conditions de lisibilité.

Ce dispositif entre pleinement en résonance avec les orientations du ministère de la Culture et du ministère de l'Éducation nationale déclinées notamment par la circulaire conjointe du 10 mai 2017 et qui fait des parcours d'éducation artistique et culturelle, l'un des pivots de la généralisation de l'offre artistique et culturelle pour les enfants et les jeunes. Au-delà d'un réseau quantitatif, il s'agit plutôt de placer l'artiste aux côtés d'un projet artistique en devenir ou en cours d'application, et ainsi de permettre d'étayer les trois priorités de l'éducation artistique et culturelle : rencontre avec les œuvres et les artistes, pratiques artistiques et constitution d'un socle de connaissances.

Par ce biais, dans une constante volonté de décloisonner la création contemporaine et d'en favoriser l'accès à tous, je ne peux que me féliciter de l'édition de ce livret d'accompagnement, témoin d'un partenariat appelé à se développer sur tout le territoire ligérien.

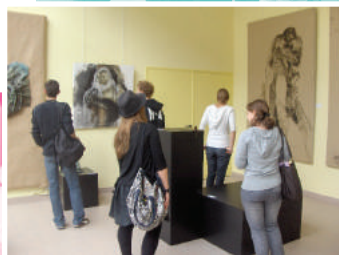
Nicole Phoyu-Yedid

Directrice régionale des affaires culturelles - DRAC Pays de la Loire

Des espaces de rencontres, de pratique et de connaissances...



... des temps qui valorisent les compétences des élèves.



Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC)

Forte de son réseau de quatre-vingts coordonnateurs, la délégation académique à l'éducation artistique et culturelle est un service dédié aux arts et à la culture.

Présente sur tout le territoire ligérien grâce à une mise en réseau de ses pôles (artistique, musées-archives-patrimoine et culture scientifique) et de ses domaines, la DAAC conseille les équipes enseignantes et éducatives, accompagne les projets et propose des formations qui associent les enseignants et les partenaires culturels.

Elle est partie prenante d'InSitu, le réseau des galeries d'art à vocation pédagogique, dispositif académique qui accompagne la mise en oeuvre des galeries d'établissement.

Marie Danielle Minier

Délégée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle
Académie de Nantes

Services Territoires et Public (STP-DRAC)

Pour la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), la mise en œuvre d'un réseau de galeries d'établissement correspond à l'objectif de généralisation des Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle. Il s'agit également pour elle de favoriser les relations entre les structures culturelles et artistiques de son réseau et les établissements scolaires, dans un esprit d'ouverture de ces derniers à l'offre de leur territoire ou des structures de référence dans leur champ artistique.

Ce dispositif contribue aussi à la diffusion des œuvres et des artistes, tout en veillant à la mise en place de conditions exigeantes pour la présentation des œuvres et le travail de médiation.

Christophe Fenneteau

Chef de service Territoires et Publics
Direction Régionale des Affaires Culturelles

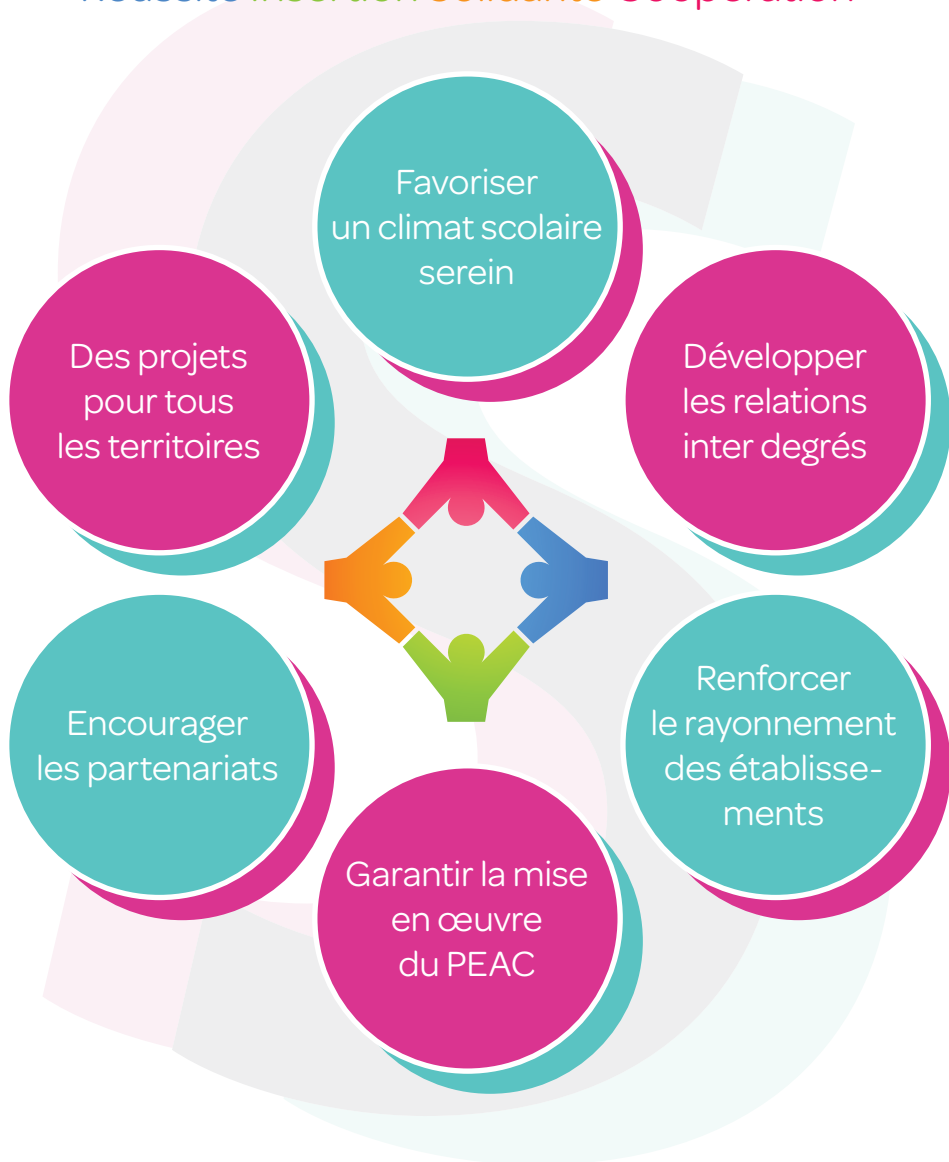


Sommaire

- | | | |
|----|--|------|
| 1. | Une dynamique académique, une ambition d'établissement | p 7 |
| 2. | Une galerie pour l'élève | p 8 |
| 3. | La galerie d'établissement, un mode d'emploi | p 11 |
| 4. | Ouvrir un réseau : In Situ | p 15 |

Un ancrage dans le projet académique

Réussite Insertion Solidarité Coopération



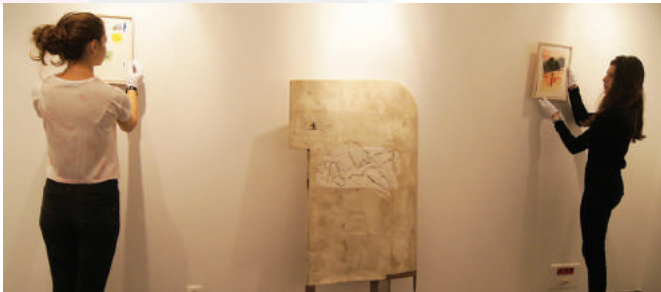
Une dynamique académique

Une trentaine d'établissements de l'académie de Nantes, collèges et lycées, publics et privés, offrent aujourd'hui des espaces dédiés à l'exposition d'œuvres d'art.

La galerie d'art à vocation pédagogique s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle. Elle permet de conforter la réflexion menée avec le premier degré sur les enseignements artistiques au cycle 3.

Il s'agit en particulier de :

- Favoriser l'ambition éducative dans les zones éloignées des lieux culturels et renforcer les partenariats territoriaux.
- Développer les relations inter degrés entre les établissements scolaires d'un même bassin.
- Contribuer à un climat scolaire propice au vivre ensemble, donner des codes, former les élèves à l'esprit critique et valoriser les réussites.
- Renforcer la coopération entre l'inspection pédagogique, la DAAC, les Directions des Services Départementaux de l'éducation nationale, et de l'EPL.



une ambition d'établissement

Les arts visuels sont un levier puissant de la démocratisation de l'accès à la culture au sein de l'établissement.

Ces espaces dédiés sont animés par les professeurs d'arts plastiques ou d'arts appliqués qui coordonnent et co-construisent un projet culturel et pédagogique spécifique à l'établissement.

Les arts plastiques et les arts appliqués fournissent à l'élève des clés de compréhension de nombreux faits artistiques, culturels et de société : arts de la forme, de l'espace, diversité des images, ...

Partagée par toute la communauté éducative, la galerie implique les partenaires de l'École et s'ouvre aux familles. Elle enrichit l'établissement dès lors identifié comme lieu de culture et participe à son rayonnement sur le territoire.

Une galerie

Une galerie d'art c'est :

- Un **espace pédagogique** à investir,
- Un **lieu de rencontre** avec les œuvres et/ou un artiste,
- Un **temps** pour vivre des séances d'enseignement, toutes disciplines confondues,
- Des **situations** pour expérimenter, produire et créer, s'engager et mettre en œuvre un projet personnel et/ou collectif,
- Une **étape** de son parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) :
 - Une **éducation à l'art**, qui vise l'acquisition par l'élève d'une véritable culture artistique, riche, diversifiée, équilibrée. Cette culture repose sur la fréquentation des œuvres et du patrimoine, le développement de la créativité et des pratiques artistiques ainsi que sur la connaissance du patrimoine culturel et de la création contemporaine.
 - Et une **éducation par l'art**, qui permet une formation de la personne et du citoyen : cette formation nécessite le développement de la sensibilité, de la créativité, des capacités d'expression et de la faculté de juger. Elle encourage l'autonomie et le sens de l'initiative et passe par la participation à des expériences et des pratiques artistiques et culturelles collectives et partagées.

La galerie est un espace vivant de partage et d'échanges qui favorise l'acquisition et la maîtrise des compétences du socle commun.



pour l'élève

- L'élève visite une exposition, apprend à devenir un spectateur averti, trouve sa distance face à l'œuvre, prend le temps du voir et du savoir.

Élève "observateur"

- L'élève dessine, peint, photographie, mime, danse, écrit... rêve... part à l'aventure, devient chercheur d'art.

Élève "acteur"

- L'élève se fait l'écho, le porte-parole de l'œuvre. Il organise des rencontres, interroge l'artiste, s'approprie l'exposition et apprend à la présenter.

Élève "médiateur"

- L'élève devient "commissaire d'exposition". Il travaille sur des plans avant l'accrochage, fait des choix, propose une scénographie, prépare des cartels, sème des indices pour les visiteurs à venir.

Élève "accrocheur"

- L'élève développe la confiance en son regard, prend du recul et apprend à exprimer sa réflexion par une argumentation construite.

Élève "critique"

- L'élève affine ses convictions, défend des valeurs et se confronte à d'autres points de vue. Il s'ouvre à la contradiction et à la diversité. Il s'engage et se construit une culture personnelle.

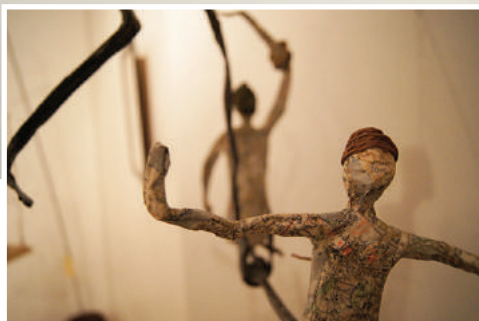
Élève "citoyen"



La galerie est au centre d'interactions qui nécessite une politique structurante pour accompagner les projets pédagogiques.



La galerie d'établissement, un mode d'emploi



Le chef d'établissement

Le chef d'établissement a la responsabilité de la programmation de la galerie et de son bon fonctionnement.

Il valide :

- un programme d'exposition en lien avec les équipes pédagogiques ;
- les projets proposés par l'équipe d'enseignants ;
- le budget de fonctionnement.

Il favorise la communication à destination des usagers de l'école et des collectivités locales.



Le programme de la galerie

- S'inscrit dans les domaines élargis de la création en arts visuels : peinture, dessin, architecture, sculpture, photographie, vidéo, bande dessinée, gravure, numérique, design, métiers d'art, graphisme, mode...
- Convoque prioritairement des démarches et œuvres contemporaines et peut favoriser le dialogue entre art vivant et patrimoine,
- Incite un travail autour de la question de l'exposition : accrochage, médiation, communication et valorisation, scénographie et sécurité,
- Donne la possibilité de présenter des productions d'élèves (enseignements disciplinaires et/ou transversaux, projets...),
- Propose à l'année des expositions en lien avec le projet de l'établissement scolaire, des structures culturelles et des besoins territoriaux.



Ouvrir un réseau : InSitu

Une galerie d'art dans un établissement scolaire génère de nouvelles relations partenariales.

L'ouverture d'InSitu, réseau de galeries, permet d'accompagner les réflexions et les actions des établissements, des structures culturelles, des artistes et des collectivités territoriales.



In Situ est le terme qui décrit explicitement un dispositif circonscrit à une œuvre qui prend en compte les temps et le lieu où elle est installée.

InSitu, réseau de galeries, résulte d'une stratégie globale répartie sur l'ensemble des territoires. Ce dispositif conforte l'existant et pérennise les galeries en place tout en développant de nouveaux partenariats. Il contribue au rayonnement des arts et de la culture dans toutes les voies d'apprentissage.

Ce réseau permet de contractualiser les objectifs et modalités de fonctionnement des espaces d'exposition et de rédiger un cahier des charges ; il propose une charte pluriannuelle institutionnelle avec une annexe renouvelée au besoin (listes les établissements scolaires et des structures culturelles impliquées, artistes, contact...).

Le dispositif offre des ressources et des situations d'enseignements associant plusieurs disciplines et les partenaires des domaines de l'éducation artistique et culturelle ; il garantit un suivi dans les démarches tant administratives que pédagogiques, offrant des expertises multiples pour la construction de projets innovants de coopération et de découverte artistique.

La liberté d'emprunt d'œuvres est à l'initiative de l'établissement, sous la responsabilité des chefs d'établissement. Des conventions doivent être rédigées selon les modèles proposés en ligne par InSitu, réseau de galeries.

Présentées dans les rubriques disciplinaires académiques et sur le site de la DRAC, les actualités liées au réseau sont en permanence à la disposition de tous les usagers.

www.pedagogie.ac-nantes.fr/arts-plastiques-insitu/



PEAC

Territoires
irrigués

La galerie

Accompagner
Conseiller
Former

L'établissement comme
lieu de culture partagée

Un programme
annuel





Les référents académiques :

- **Jean-Pierre Marquet**, IA-IPR arts plastiques (*Jean-pierre.marquet@ac-nantes.fr*),
- **Beatrice Kermorgant**, IEN STI-arts appliqués (*Beatrice.Kermorgant@ac-nantes.fr*),
- **Olivier Duval**, IA-IPR STI-arts appliqués (*olivier.duval1@ac-nantes.fr*),
- **Marie-Danielle Minier**, Délégué Académique à l'Éducation Artistique et à l'Action Culturelle (*ce.daac@ac-nantes.fr*)

Les enseignants coordonnateurs DAAC pour le réseau In Situ :

- **Nathalie Demarcq**, coordonnatrice académique arts plastiques DAAC (*Nathalie.Demarcq@ac-nantes.fr*)
- **Dominique Lacoudre**, Loire Atlantique (44) : *dominique.lacoudre@ac-nantes.fr*
- **Jean-François Masson**, Maine et Loire (49) : *Jean-Franc.Masson1@ac-nantes.fr*
- **Constance Boulay**, Mayenne (53) : *constance.boulay@ac-nantes.fr*
- **Céline Chiron**, Sarthe (72) : *Celine-Alice-Da.Chiron@ac-nantes.fr*
- **Lionel Thefany**, Vendée (85) : *Lionel.Thefany@ac-nantes.fr*

Pour les lycées professionnels :

- **Saskia Manuel** (*Saskia.Manuel@ac-nantes.fr*)
- **Alain Veron** (*Alain-Mich.Veron@ac-nantes.fr*)

Les référents de la Direction Régionale des Affaires Culturelles – Pays de la Loire

Le pôle Création Industries Culturelles – Action Culturelle et Territoriale :

- **Christophe Poilane**, Conseiller action culturelle et territoriale (*christophe.poilane@culture.gouv.fr*)
- **Claire Nédellec**, Conseillère arts plastiques et métiers d'art (*claire.nedellec@culture.gouv.fr*)
- **Chantal Remoué**, Assistante technique arts plastiques enseignement supérieur culture (*chantal.remoue@culture.gouv.fr*)



In Situ

réseau de galeries

www.pedagogie.ac-nantes.fr/arts-plastiques-insitu/

Toutes les images illustrant ce livret proviennent des expositions et des galeries d'établissements de l'académie de Nantes. Remerciements aux collèges Paul Eluard - Gennes, La Ville aux Roses - Châteaubriant, aux lycées Champ Blanc - Le Longeron, Renoir - Angers, Camille Claudel - Blain, Grand Air - La Baule, Notre Dame - Challans et Rezé, Duplessis-Mornay - Saumur...